# AIDE EDUCATIVE SPECIALISEE AVEC HEBERGEMENT, ELABORATION DE DECISIONS, ET PROCESSUS D'APPROPRIATION

# Bernard Vallerie

Educateur spécialisé exerçant, depuis une vingtaine d'années, dans des institutions accueillant des adolescent(e)s en situation de difficultés familiale et sociale, je prépare une thèse de doctorat en Sciences de l'Education. Cette recherche porte sur l'étude d'un certain type de décisions élaborées, à propos d'adolescent(e)s s'appuyant sur une aide éducative spécialisée avec hébergement.

## L'examen de la validité de l'hypothèse proposée est organisé à partir d'informations recueillies par entretien.

Je soumets aux lecteurs de ce bulletin du GREX une présentation de l'état de ma réflexion, principalement en ce qui concerne la mise en œuvre de l'entretien d'explicitation comme instrument de recueil d'informations, et le traitement des récits recueillis.

Je présenterai, tout d'abord, le cadre de cette recherche, la question de départ, l'hypothèse générale, et les éléments significatifs de cette dernière.

Puis, j'aborderai le recueil d'informations, établi à partir d'entretiens portant sur l'élaboration de décisions déjà mises en œuvre, et j'évoquerai les grandes lignes du traitement que je mène sur les récits dont je dispose à ce jour.

Enfin, je présenterai des extraits de la transcription d'un entretien et les premiers traitements effectués sur les informations requeillies

Je n'ai pas commencé la rédaction définitive de ce travail. La plupart des propositions exposées sont provisoires. Seules les informations que j'ai déjà recueillies sont définitives. Je suis donc très intéressé par toutes les critiques me permettant d'ébranler et affiner mon point de vue actuel.

L'ADOLESCENT EN SITUATION DE DIFFICULTES FAMILIALE OU/ET SOCIALE, SA DIFFICULTE A PRENDRE DES DECISIONS, ET L'AIDE EDUCATIVE SPECIALISEE AVEC HEBERGEMENT 1 L'adolescent en situation de difficultés familiale ou/et sociale, et sa difficulté à prendre des décisions personnelles

L'adolescence est caractérisée par augmentation de la diversité et de la profondeur des contacts avec les pairs. Elle constitue un temps de remodelage des conduites parentales. Tout en recherchant le soutien l'encouragement de ses parents, l'adolescent prend de la distance par rapport à eux. Si la famille entrave ce mouvement, soit en ne supportant pas tout éloignement de l'adolescent, soit en ne lui procurant pas quelques repères nécessaires à cette découverte, celui-ci risque de se réfugier dans le repli sur lui-même ou dans la fuite. Le lien familial de l'adolescent se détériore. Une telle évolution influe sur le lien de l'adolescent à lui-même et peut rendre difficile son processus de socialisation. Nous qualifierons donc "adolescent en situation de difficulté familiale", un adolescent dont la relation qu'il entretient avec sa famille met en danger son développement.

Un adolescent accumulant les conduites non conformes à l'ensemble des règles de son environnement risque de vivre un processus de marginalisation ou de déviance provoquant son exclusion de cet environnement. L'adolescent connaît alors des difficultés au niveau de son lien social qui peuvent se développer en même temps qu'une dégradation de ses liens individuel et familial. Nous appellerons "adolescent en situation de difficulté sociale", un adolescent qui vit un processus d'exclusion.

Chacune de ces deux situations a de fortes chances d'être concomitante à une détérioration du lien de l'adolescent à lui-même. Celui-ci connaît une dégradation de son image personnelle et intériorise alors une estime de lui-même négative. Il ne met pas en oeuvre ses capacités et s'exprime difficilement. Il souffre et est susceptible de se mettre en danger.

L'adolescent dont les liens à sa famille ou/et à son environnement sont détériorés, rencontre

des difficultés quand il prend des décisions le concernant.

C'est ainsi que celui qui a une estime de luimême négative ne peut mettre en oeuvre les capacités requises pour décider dans de bonnes conditions. Les décisions qu'il prend ne peuvent le satisfaire. Son lien à lui-même continue à se dégrader.

Si la décision concerne aussi ses parents, ses difficultés relationnelles avec ces derniers entravent tout processus de négociation. La détérioration du lien familial s'accentue à chacune des occasions de cette nature.

Il peut en être de même dans toute décision impliquant d'autres personnes de son environnement avec lesquelles ses relations sont violentes ou relèvent de la fuite. Là encore, le lien social de l'adolescent se dégrade de plus en plus dans ces situations.

La mise en route d'une intervention éducative par les services sociaux ou judiciaires est conséquente de l'impuissance relative du jeune lui-même ou de son milieu à remédier aux difficultés compromettant le développement du premier.

2 L'élaboration des décisions prises à propos d'un adolescent qui s'appuie sur une aide éducative spécialisée avec hébergement, comme moment éducatif

L'adolescent qui s'appuie sur une aide éducative spécialisée avec hébergement est accueillie dans une institution. Il prend ainsi de la distance par rapport à son milieu de vie naturel. D'une situation à une autre, la distance ainsi créée peut varier, sur un plan géographique, de quelques centaines de mètres à plusieurs centaines de kilomètres, et être envisagée pour des durées très différentes, de quelques semaines à plusieurs années. Elle a pour but, d'une part, de protéger l'adolescent des dangers qui menacent son évolution dans son milieu de vie naturel, et d'autre part, de faire émerger les conditions permettant son retour dans ce milieu. Si la protection de l'adolescent est assurée par sa mise à distance des dangers que présente, au moment de la mise en oeuvre de la mesure, son milieu de vie, le travail sur les conditions de son retour dans ce milieu, bien que centré sur lui, concerne aussi ses proches, ses parents en particulier.

J'envisage l'examen de cette dynamique en me référant à l'approche de l'appropriation, ce dernier terme étant employé pour traduire celui d'empowerment.

L'empowerment traduit "l'idée générale d'un gain de pouvoir, d'un contrôle accru des individus et des groupes sur leur destinée" (Dallaire et Chamberland, 1996).

Le but de l'action éducative spécialisée, en référence à cette approche, est que "le jeune

s'approprie, à la mesure de son potentiel d'adaptation, sa propre vie et son rôle dans l'environnement familial, scolaire et social". Ce qui nécessite que "les adultes éducateurs s'approprient eux aussi leur rôle et leurs responsabilités" (Gendreau, 1995).

L'amélioration des liens de l'adolescent à luimême, à sa famille et/ou son environnement constitue une dimension du processus d'appropriation. Ce dernier comporte aussi une visée sociopolitique, telle qu'aplanir les inégalités sociales. Mais, comme il n'existe pas, dans les institutions accueillant des adolescents en situation de difficultés familiale et/ou sociale, d'instance communautaire permettant d'envisager la prise en compte de la perspective collective de la notion d'appropriation, je me limiterai donc, dans le cadre de cette recherche, à la dimension individuelle de cette notion.

L'élaboration des décisions centrées sur l'adolescent, en cours de mesure, peut offrir à celui-ci une opportunité pour qu'il s'engage, prenne des responsabilités, fasse l'expérience de nouvelles formes de lien avec les autres participants à l'élaboration. La législation appelle l'attention des intervenants sociaux sur le rôle que doivent tenir les parents dans la prise des décisions concernant leur enfant, dans le cadre d'une aide éducative spécialisée avec hébergement. Ces élaborations constituent donc des occasions de mise en relation entre l'adolescent et ses proches, dans des conditions différentes de celles qu'ils rencontraient avant la mise en place de la mesure d'aide.

3 L'amélioration des liens de l'adolescent à sa famille ou/et son environnement, et le développement de sa capacité à prendre des décisions personnelles

L'amélioration des liens de l'adolescent à sa famille ou/et son environnement est concomitante au développement de son habileté à prendre des décisions personnelles.

En effet, la découverte et le développement de capacités sur lesquelles il ne s'appuyait pas jusqu'alors pour prendre des décisions, modifie favorablement l'image qu'il a de lui-même et favorise l'amélioration de son lien à lui-même.

La découverte et la mise en oeuvre de nouvelles formes de lien avec les autres participants, ses parents en particulier, lors de l'élaboration de décisions prises à son propos, participent, chez l'adolescent, à l'amélioration de ses liens familial et social.

La participation de plus en plus intense de l'adolescent à l'élaboration des décisions le concernant l'autorise à faire l'expérience de l'engagement et de la responsabilisation, et favorise sa socialisation.

Et inversement, plus l'adolescent améliore ses liens à lui-même, à sa famille et à son

environnement, plus il est en position de prendre des décisions le concernant. Il développe ainsi, à son niveau, un processus d'appropriation.

4 Question à partir de laquelle cette recherche est organisée

A quelles conditions l'élaboration des décisions prises à propos d'un adolescent, en situation de difficultés familiale et sociale, qui s'appuie sur une aide éducative spécialisée avec hébergement, est-elle susceptible de lui permettre de développer sa capacité à prendre des décisions personnelles ?

5 Hypothèse portant sur le lien éventuel entre l'élaboration des décisions prises à propos de l'adolescent et le développement de sa capacité à prendre des décisions personnelles

L'élaboration des décisions prises à propos d'un adolescent s'appuyant sur une aide éducative spécialisée avec hébergement constitue donc un moment éducatif si elle est susceptible, entre autres, de favoriser le développement de la capacité de l'adolescent à prendre des décisions personnelles. Une des conditions susceptibles de favoriser une telle dynamique est contenue, me semble-t-il, dans l'hypothèse suivante :

Lorsqu'un adolescent, en situation de difficultés familiale et sociale, s'appuie sur une aide éducative spécialisée avec hébergement, c'est le développement de la capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre cet adolescent et son milieu de vie naturel, dans le cadre de l'élaboration des décisions prises à son propos, qui est susceptible de favoriser le développement, à son niveau, de sa capacité à prendre des décisions personnelles, et, au niveau des ses parents, de leur capacité à prendre des décisions le concernant.

Cette hypothèse repose sur la synergie du développement d'une capacité au niveau de chacune des personnes concernées par l'élaboration des décisions prises à propos de l'adolescent. Le développement de sa capacité par une des personnes concernées participe au développement de la capacité respective des autres. Mais ce sont les membres de l'équipe éducative qui portent la responsabilité de l'initialisation de cette synergie. C'est le développement de leur propre capacité qui est susceptible de favoriser le développement de la capacité de l'adolescent et de celle de ses parents.

6 Eléments significatifs de l'hypothèse

#### 6.1 L'expression "est susceptible de"

Nous privilégions l'expression "est susceptible de" pour bien marquer l'absence de relation mécanique entre les conditions mises en oeuvre et les effets leur étant attribués. L'efficacité de la relation éducative ne peut, en effet, être circonscrite à sa nature technico-rationnelle.

A l'intérieur de chacun des trois paragraphes suivants, l'ordre dans lequel les capacités sont énoncées ne reflètent pas une hiérarchie.

6.2 La capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre l'adolescent et son milieu naturel

La mise en oeuvre d'une distance entre l'adolescent et son milieu de vie naturel constitue la spécificité de l'aide éducative spécialisée avec hébergement. Gérer cette distance signifie, pour les membres de l'équipe éducative, être en mesure de permettre à l'adolescent, d'une part, de prendre, à certains moments, du recul par rapport à son milieu de vie naturel, et d'autre part, d'opérer, à d'autres moments, un rapprochement de ce milieu.

Dans le cadre de l'institution qui l'accueille, l'adolescent est en mesure de découvrir des conditions de vie basées sur la valorisation, le respect, l'attention, etc ; qualités qu'il ne rencontrait pas le plus souvent, jusqu'alors. Il est donc judicieux que l'équipe éducative favorise une telle découverte afin de permettre le développement et la mise en oeuvre, chez l'adolescent, de nouveaux savoir-être et savoirfaire. Ce qui n'est possible qu'en maintenant la distance entre l'adolescent et son milieu de vie Cette dynamique participe l'amélioration du lien de l'adolescent à luimême, et à l'expérience, dans l'institution, d'un nouveau lien social plus adapté que celui qu'il vivait précédemment.

Mais, bien que la législation précise que, dans le cas d'une mesure d'assistance éducative, les parents conservent leurs droits sur leur enfant, l'aide éducative spécialisée avec hébergement risque d'invalider la famille, à travers le transfert, au niveau des actes usuels de la vie quotidienne, de l'autorité des parents vers l'institution. En effet, les parents sont exclus de fait, d'un certain nombre de décisions concernant ces actes. Ainsi, afin de réduire cette invalidation qui limite tout mouvement des parents vers leur enfant, l'exercice de la mesure d'aide nécessite d'établir une collaboration avec les parents. Il s'agit alors de mettre en oeuvre un processus de suppléance familiale et non de substitution, pour provoquer une opportunité de rapprochement entre les parents et leur enfant. Il est évident que la proximité géographique entre le milieu de vie naturel de l'adolescent et

l'institution qui l'accueille favorise cette dynamique.

Tout retour de l'adolescent dans son milieu de vie naturel, dans des conditions ne compromettant pas son développement, repose donc sur cette tension : d'une part, le maintien d'une distance entre l'adolescent et son milieu naturel de vie, distance constamment ajustée à l'amélioration des liens individuel et social du premier ; et d'autre part, rapprochement de l'adolescent et de son milieu naturel de vie, en vue de progressivement faire l'expérience d'une forme adaptée de son lien familial et de son lien social dans son milieu naturel de vie.

Ainsi, dans le cadre des décisions prises à propos de l'adolescent, la gestion de cet équilibre, de la distance entre celui-ci et son milieu de vie naturel est, tout d'abord, assurée par les membres de l'équipe éducative, à travers le questionnement suivant, lors de l'élaboration de chaque décision :

- Qui est concerné par la décision ?
- Comment mobiliser la ou les personnes concernées ?
- De quelle manière accompagner sa ou leur participation ?
- Comment valoriser, après l'élaboration, son contenu ?

La résolution de ce questionnement, par les membres de l'équipe éducative, repose sur la mise en oeuvre, par ceux-ci, des capacités suivantes:

Questionnement des membres	Capacités à mettre en oeuvre par les membres de l'équipe éducative pour apporter des
de l'équipe éducative	réponses au questionnement
Identifier qui est concerné par la décision	- Capacité à respecter la législation.
S'interroger sur la manière de mobiliser les personnes concernées par la décision	<ul> <li>Capacité à identifier l'intérêt personnel respectif à participer, des personnes concernées.</li> <li>Capacité à identifier le niveau de conscience de leur intérêt personnel à participer, des personnes concernées.</li> <li>Capacité à s'appuyer sur l'intérêt personnel respectif à participer, des personnes concernées, et sur leur niveau de conscience de cet intérêt, pour favoriser leur participation.</li> <li>Capacité à reconnaître les personnes concernées aptes à participer.</li> <li>Capacité à identifier le niveau de conscience concernant leur aptitude à participer, des personnes concernées.</li> <li>Capacité à s'appuyer sur l'aptitude des personnes concernées, et sur leur niveau de conscience de cette aptitude, pour favoriser leur participation.</li> <li>Capacité à faire circuler les informations nécessaires pour favoriser la participation des personnes concernées.</li> </ul>
S'interroger sur la manière de conduire l'élaboration	<ul> <li>Capacité à identifier les forces et vulnérabilités des participants.</li> <li>Capacité à identifier le niveau de conscience des participants, à propos de leurs forces et vulnérabilités.</li> <li>Capacité à tenir compte des vulnérabilités des participants, et du niveau de conscience de ces derniers à propos de ces vulnérabilités.</li> <li>Capacité à s'appuyer sur les forces des participants.</li> <li>Capacité à repérer les ressources de l'environnement.</li> <li>Capacité à s'appuyer sur les ressources de l'environnement.</li> <li>Capacité à identifier les objectifs jugés importants à réaliser par les participants.</li> <li>Capacité à favoriser la réalisation d'objectifs jugés importants par les participants.</li> <li>Capacité à renforcer ou modifier les ressources de l'environnement utiles à la réalisation des objectifs jugés importants par les participants.</li> <li>Capacité à favoriser la mise en oeuvre de nouveaux savoir-être et savoir-faire chez les participants.</li> </ul>
S'interroger sur la mise en valeur de l'élaboration réalisée	<ul> <li>Capacité à identifier les satisfactions et insatisfactions des participants.</li> <li>Capacité à identifier les nouveaux savoir-être et savoir-faire mis en oeuvre par les participants.</li> <li>Capacité à valoriser les nouveaux savoir-être et savoir-faire mis en oeuvre par les participants.</li> <li>Capacité à transmettre aux éventuelles personnes concernées par la décision mais n'ayant pas participé à son élaboration, des informations à propos de cette élaboration.</li> </ul>

Le développement de la capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre cet adolescent et son milieu de vie naturel, dans le cadre de l'élaboration des décisions prises à propos cet adolescent, est caractérisé par le développement des capacités énoncées dans le tableau ci-dessus.

# <u>6.3 La capacité de l'adolescent à prendre des</u> décisions personnelle

La participation de l'adolescent à la prise des décisions le concernant varie d'un type de décisions à un autre. Si, pour certaines d'entre elles, il ne possède qu'un pouvoir d'influence, il peut posséder un pouvoir de décision pour d'autres. C'est la mise en oeuvre optimale du pouvoir qu'il possède qui constitue la capacité de l'adolescent à prendre des décisions personnelles. Cette capacité est caractérisée par :

- La connaissance de ses droits;
- la capacité à s'appuyer sur ses droits ;
- la capacité à identifier son intérêt personnel à participer à l'élaboration des décisions le concernant ;
- la capacité à s'appuyer sur cet intérêt personnel .
- la capacité à identifier ses forces et ses vulnérabilités concernant l'élaboration des décisions ;
- la capacité à s'appuyer sur ses forces ;
- la capacité à tenir compte de ses vulnérabilités .
- la capacité à identifier le ou les objectifs jugés importants à réaliser ;
- la capacité à viser le ou les objectifs jugés importants à réaliser ;
- la capacité à identifier les ressources de l'environnement ;
- la capacité à s'appuyer sur les ressources de l'environnement ;
- la capacité à s'exprimer ;
- la capacité à problématiser une situation ;
- la capacité à gérer un conflit;
- la capacité à établir un compromis.
- Le développement, chez l'adolescent, de sa capacité à prendre des décisions personnelles est caractérisée par le développement de ces capacités, ainsi que par une participation de plus en plus intense à l'élaboration des décisions le concernant.
- 6.4 La capacité des parents à prendre des décisions concernant leur enfant

Les parents d'un adolescent qui s'appuie sur une aide éducative spéciaisée avec hébergement conservent sur leur enfant, leur autorité parentale. Malgré la distance qui les sépare de ce dernier, et la présence des membres de l'équipe éducative, l'exercice de leur pouvoir à propos des décisions concernant leur enfant participe au développement, au niveau de ce dernier, de son lien familial, et à leur niveau, d'un processus d'appropriation. Leur capacité à prendre des décisions concernant leur enfant est caractérisée par :

- La connaissance de leur droits et du contenu de leur responsabilité éducative ;

- la capacité à s'appuyer sur leurs droits ;
- la capacité à identifier leur intérêt personnel à participer à l'élaboration des décisions prises à propos de leur enfant ;
- la capacité à s'appuyer sur leur intérêt personnel à participer ;
- la capacité à identifier leurs forces et leurs vulnérabilités concernant l'élaboration des décisions :
- la capacité à s'appuyer sur leurs forces ;
- la capacité à tenir compte de leurs vulnérabilités ;
- la capacité à identifier le ou les objectifs jugés importants à réaliser ;
- la capacité à viser le ou les objectifs jugés importants à réaliser ;
- la capacité à identifier les ressources de l'environnement ;
- la capacité à s'appuyer sur les ressources de l'environnement ;
- leur capacité à s'exprimer ;
- la capacité à problématiser une situation ;
- la capacité à gérer un conflit ;
- la capacité à établir un compromis.
- Le développement, chez les parents, de leur capacité à prendre des décisions concernant leur enfant est caractérisée par le développement de ces capacités, ainsi que par une participation de plus en plus intense à l'élaboration des décisions concernant leur enfant.

#### RECUEIL DES INFORMATIONS

Je m'intéresse à la manière dont les vacances de 5 adolescent(e)s s'appuyant sur une aide éducative avec hébergement ont été organisées. Il s'agit d'une étude longitudinale prenant en compte les vacances de Pâques 98, de l'été 98, de Noël 98 et de Pâques 99.

#### 1 Mise en place du recueil d'informations

Au cours de l'automne 97, j 'ai contacté quatre institutions savovardes accueillant des adolescent(e)s en situation de difficultés familiale ou/et sociale. Trois d'entre elles collaborent à cette recherche. Après avoir présenté mon projet à la direction de ces institutions, j'ai rencontré les membres des équipes éducatives. Puis, après quelques journées de réflexion, j'ai précisé les modalités de collaboration aux membres qui étaient intéressés. J'ai délégué à ces derniers le choix des adolescent(e)s susceptibles d'accepter de participer aux entretiens. La seule condition que j'ai posée était que la probabilité que ces adolescent(e)s soient accueillis dans leur institution respective jusqu'en juin 99, soit importante. J'ai alors rencontré adolescent(e)s qui, après avoir échangé avec

leurs éducateurs, avaient accepté de participer. Une adolescente a changé d'avis quand j'ai évoqué avec elle l'éventualité que je rencontre ses parents.

L'échantillon de cette recherche ne possède aucun caractère de représentativité d'une situation générale.

#### 2 Entretiens réalisés à ce jour (janvier 99)

Je mène systématiquement un entretien auprès de l'adolescent et son éducateur référent. En m'appuyant sur leurs descriptions, je cherche éventuellement à rencontrer une autre personne ayant, selon les premiers récits recueillis, pris une part active à l'organisation des vacances. La quantité de travail nécessaire au traitement des informations recueillies limite aussi le nombre d'entretiens que je mène.

Si je n'ai rencontré, jusqu'à présent, aucune difficulté pour m'entretenir avec les adolescents et les membres des équipes éducatives, il m'est arrivé, à plusieurs reprises, de buter sur une dégradation des relations entre un adolescent et sa famille qui me fait renoncer à prendre contact avec les parents. Il est évident que mon intervention doit perturber au minimum le travail des équipes éducatives.

Je cherche à d'abord rencontrer l'adolescent pour éviter d'être envahi, lors de l'entretien avec celui-ci, par des informations en provenance des adultes.

Je compte réaliser les entretiens portant sur les vacances de Noël 98, en février 99, et ceux concernant celles de Pâques 99, en mai 99.

#### 3 Contenu des entretiens réalisés

La durée des entretiens réalisés varie de 15 minutes environ à un peu plus d'une heure, la moyenne devant se situer à 35 minutes environ. Lors des premiers entretiens, je demandais à mon interlocuteur, comment les vacances avaient été organisées, selon lui. Aujourd'hui, je cherche à recueillir la description du rôle tenu par mon interlocuteur, dans l'organisation des vacances. Mais il pourrait être judicieux que je n'emploie plus le terme rôle et introduise l'entretien en demandant : "Comment as-tu participé à la prise de décision déterminant l'organisation de tes ( des) vacances de Noël (de X)?"

4 Remarques à mi-chemin de la réalisation du recueil d'informations

J'ai participé au stage de formation à l'EDE durant le premier semestre 97, et n'ai pas pratiqué d'entretien avant le début de ce recueil.

J'estime mieux m'en sortir avec certains interlocuteurs qu'avec d'autres! C'est ainsi que si je parviens à mettre, de temps à autres, en position de parole incarnée, les deux adolescentes, il n'en est pas de même avec les trois garçons. Pour deux d'entre eux, les entretiens reposent en grande partie sur un questionnement fermé. Il est évident que le thème abordé peut être douloureux pour mes interlocuteurs. Il est fortement question de relations familiales. Parler vacances, c'est aussi évoquer l'école ou l'apprentissage, et les difficultés inhérentes à ces temps-là.

J'essaye donc de ne pas questionner mais de faire détailler les aspects envisagés par mon interlocuteur. Souvent l'éducateur m'informe sur des points que l'adolescent évite. Rencontrer ce second avant le premier me permet de ne pas être parasité par des informations que je pourrais être tenté de vérifier.

Les informations que j'ai essayées de recueillir lors de la deuxième série d'entretiens n'étaient pas les mêmes que lors de la première série. J'ai, en effet, entre-temps, quelque peu modifié la trame de ce travail. Aujourd'hui encore, l'hypothèse n'est pas stabilisée. Ainsi, les informations recueillies à l'issue des quatre séries d'entretiens risquent de présenter une certaine hétérogénéité. De plus, je crains que le niveau de fragmentation des descriptions obtenues dans la plupart des entretiens réalisés, ne soit pas suffisamment fin pour traiter les informations comme je l'envisage.

## TRAITEMENT DES INFORMATIONS

M'intéressant à l'éventuel développement de capacités chez les personnes concernées par l'élaboration de décisions, je privilégie les comparaisons intra-situation, c'est-à-dire en relation avec un même adolescent. Dans les comparaisons inter-situations, je devrai tenir compte du projet éducatif respectif des trois institutions, des compositions familiales, des prises en charge éducatives antérieures des adolescent(e)s,...

Les 4 premiers traitements sont effectués pour chaque organisation de vacances de chaque adolescent(e).

ler traitement : reconstituer la chronologie des opérations qui ont été décrites. Les récits dont je dispose, à propos d'une même situation, peuvent converger ou, au contraire, présenter des contradictions. Si celles-ci portent sur une opération qui me semble intéressante à prendre en compte, je privilégie les informations qui me paraissent pouvoir être validées sur le plan interne. Je valide aussi, autant que possible, les informations recueillies, en les confrontant à

d'autres sources telles que les courriers échangés avec les parents ou entre intervenants sociaux. La chronologie est organisée en phases : définition, information, analyse, résolution, détermination, mise en oeuvre et évaluation. 2ème traitement : repérer la mise en oeuvre

éventuelle des capacités constituant la capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre l'adolescent et son milieu naturel. 3ème traitement : repérer la mise en oeuvre éventuelle des capacités constituant la capacité de l'adolescent à prendre des décisions personnelles.

4ème traitement : repérer la mise en oeuvre éventuelle des capacités constituant la capacité des parents à prendre des décisions concernant leur enfant.

Les traitements suivants ont pour objectif de repérer un éventuel développement de chacune de ces trois capacités. Il s'agit donc d'une comparaison intra-sujet, d'une organisation de vacances à une autre.

5ème traitement : repérer l'éventuel développement des capacités constituant la capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre l'adolescent et son milieu naturel.

6ème traitement : repérer l'éventuel développement des capacités constituant la capacité de l'adolescent à prendre des décisions personnelles.

7ème traitement : repérer l'éventuel développement des capacités constituant la capacité des parents à prendre des décisions concernant leur enfant.

Il s'agira enfin, dans le cadre de la validation de l'hypothèse, de rapprocher ces trois éventuels développements.

A propos des comparaisons intra-sujet, le tableau suivant donne une idée de celles que je pourrai établir en fonction des entretiens réalisés

Je qualifie de "participant actif", une personne qui a tenu un rôle dans l'élaboration de la décision. Cette personne a pu être ou ne pas être sollicitée pour participer. Mais elle a influencé le choix déterminé. (O : participant "actif" rencontré ; N : participant "actif" non rencontré).

# VALIDATION DE L'HYPOTHESE ET DISCUSSION

L'hypothèse est validée si et seulement si l'adolescent développe sa capacité à prendre des décisions personnelles, ses parents, leur capacité à prendre des décisions concernant leur enfant,

et les membres de l'équipe éducative, leur capacité à gérer la distance entre l'adolescent et son milieu de vie naturel. Dans tous les autres cas. l'hypothèse n'est pas validée.

Il est fort probable que le traitement des informations que j'aurais recueillies ne me permette pas de trancher si clairement. Je tenterai donc de repérer l'éventuel développement de telle ou telle capacité chez l'adolescent et chez ses proches rencontrés, et de rapprocher cet éventuel développement, de celui de capacités chez les membres de l'équipe éducative.

# EXEMPLE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT D'INFORMATIONS

Je présente, d'une part, quelques extraits de la transcription de l'entretien réalisé, en octobre, avec Elsa, à propos du rôle qu'elle a tenu dans l'organisation de ses vacances d'été, et d'autre part, les premiers traitements effectués sur les informations concernant cette situation (entretiens d'Elsa, sa mère et l'éducatrice référente).

Le premier traitement m'a permis d'établir le tableau indiquant la chronologie des opérations, selon les différentes personnes rencontrées. Le second traitement a pour but de repérer les indicateurs des capacités étudiées.

### 1 Entretien avec Elsa

J'ai sélectionné, pour cette présentation, le début de l'entretien et les passages dans lesquels mon interlocuteur accède éventuellement à quelques informations présentifiées.

B1 Elsa, je te remercie d'accepter de participer à cet entretien. Tu te rappelles, on s'était rencontré au mois de mai pour parler de l'organisation des vacances de Pâques. On va donc faire un petit travail identique concernant les vacances d'été. E2 Qui.

B3 Alors, peux-tu me dire à quel moment tu as joué un rôle, tu es intervenue dans l'organisation de tes vacances d'été?

E4 Ben, on a fait une réunion...

B5 Oui...

E6 Avec mes éducateurs...

B7 Oui. Tu te rappelles quand, à peu près ?

E8 Euh, c'était vers juin. Juin, ouai, avant mon meuh le brevet, en fait, avant le 22, 23.

B9 Oui.

E10 On a fait une réunion d'abord avec Mélanie, François et moi, tous les trois, pour parler un peu de vacances, qu'est-ce que je voulais faire euh, qu'est-ce que j'envisager. Puis après, on en a fait une autre, avec mes parents, euh, un

éducateur seulement. Y'avait madame C. (assistante sociale d'AEMO) aussi. Puis y'avait quelqu'un de La Cordée. J'crois que c'était S. (assistante sociale).

B11 D'accord. On va reprendre tout ça doucement.

E12 Quai

B13 Euh. On va d'abord s'arrêter un petit peu sur la première rencontre. Qu'est-ce que tu peux m'en dire?

E14 Ben on s'est vu avec mes deux éducateurs.

B15 Donc Mélanie et François...

E16 Ouai, pour voir ce que je pensais faire de mes vacances, qu'est-ce que j'envisageais, quoi, où c'est que j'allais aller ? Comme y'avait quand même deux mois, comme moi, j'voulais les disperser. Puis y'm'ont donné des avis aussi différents. Puis, moi, j'm'suis positionnée. Puis, des fois, y'm'ont dit qu'c'était bien. Puis, des fois, y'm'ont dit qu'c'était pas bien. Donc, c'est vrai, on en a beaucoup discuté. Enfin, on n'a pas fait ça qu'en une réunion. Parce qu'après, il a fallu que j'appelle les gens chez qui j'voulais aller. Donc, ça s'est fait aussi avec mes éducateurs. Avant de faire la réunion avec mes parents, d'abord on en a mis en place, pour voir si c'était bon par rapport ma famille, tout ça.

B17 Tu te rappelles qui était à l'origine, qui est-ce qu'a proposé cette première rencontre ?

E18 Qu'avec mes deux éducateurs?

B19 Oui.

E20 Ben, personne m'a proposé. C'est qu'en fait, toutes les semaines, une fois par semaine, j'ai réunion avec mes éducateurs.

B21 D'accord.

E22 Donc, après, c'est sur plusieurs sujets. Soit on parle sur la semaine ou sur des points importants que j'ai envie d'dire. Et là, c'est vrai que, vers juin, les réunions parlaient beaucoup des vacances.

B23 D'accord. Et auparavant, au mois d'avril, mai...

E24 Non, pas encore. c'était pas encore trop sur les vacances.

B25 D'accord. Donc, au mois de juin, lors d'une rencontre, vous abordez l'été. Comment ? On va y aller très très doucement, si tu en es d'accord ? E26 Oui, oui.

B27 Prends ton temps...

E28 Oui, oui.

B29 Dans quelle salle, ça se passait?

E30 Ben, ça s'passe toujours, de toute façon, en haut.

B31 En haut, où ça?

E32 Ben quoi, la deuxième porte d'Eole. J'sais pas si tu vois ? Tu sais c'côté là-bas, où y'a les entretiens avec tout le monde.

B33 Donc, une salle réservée aux entretiens?

E34 Oui, oui. De toute façon, on va toujours dans la même. On peut être tranquille, y'a pas de

téléphone. Parce que si on se met dans le bureau, c'est assez pénible, y'a l'téléphone, y'a du passage...

B35 D'accord. C'était à quel moment de la journée ?

E36 C'est toujours le soir, généralement.

B37 Le soir...

E38 C'est-à-dire vers les six heure.

B39 Donc, on essaye de retrouver doucement. Tu prends ton temps, si tu en es d'accord...

E40 Ouai, ouai...

B41 Tu laisses revenir. Donc, tu es dans la salle. Tu essayes de voir comment les gens sont disposés...

E42 C'est toujours de la même manière, de toute façon!

B43 C'est-à-dire?

E44 (Rire) Moi, je suis toujours à la même place. Mélanie est toujours à la même place, à chaque entretien. Et François est toujours à la même place. Moi, je suis toujours disposée prête à partir, en fait! (Rire). J'ai toujours la porte en face de moi. Et les deux éducateurs sont devant moi. Mélanie est à gauche. Et François est à droite

B45 Oui. Si tu en es d'accord, est-ce que tu les vois tous les deux ?

E46 Ouai.

B47 Tu vois la rencontre telle qu'elle se présente ?

E48 Ben, j'vois toutes les rencontres, quoi.

B49 Mais, cette rencontre là, est-ce que tu vois Mélanie en face de toi, François, à ses côtés ? Essaye doucement.

E50 Ben, y'en a pas qu'une rencontre...

B51 Mais la première, la première rencontre, la première. On essaye doucement de retrouver, tu prends ton temps...

E52 Ouai, ouai, j'm'en rappelle, ouai. C'est Mélanie qu'en a parlé des vacances, la première. J'm'en souviens.

B53 Comment elle en parle ? Qu'est-ce qu'elle dit, Mélanie ?

E54 Ben, elle a dit : "ben, on va parler des vacances". Elle a dit qu'il fallait organiser les vacances, que c'était quand même deux mois et qu'il fallait qu'on sache, que je sache où j'étais, quoi. Parce qu'en fait, eux ils faisaient des propos, voilà, cette rencontre était un peu froide, j'm'en souviens la première, parce qu'au mois de juillet, en fait, ils proposaient des camps, pas au mois d'août, mais au mois de juillet, ils proposaient des camps, des trucs comme ça, et moi, j'voulais travailler, au mois de juillet. Donc, ça a un peu posé problème à cause de ça, d'ailleurs. Parce que y pouvaient pas me mettre dans un boulot, enfin...

B55 Quand tu dis que ça a posé problème, qu'est-ce qui a posé problème ?

(La suite de l'entretien que je ne présente pas dans ces pages, ne comporte, me semble-til, aucun caractère de présentification.)

E152 Donc, elle, elle avait déjà les horaires. Donc, on a essayé de voir avec les horaires, de voir comment on allait faire. Puis, le plus gros, où on arrivait pas à à se mettre d'accord, c'était sur les après-midi.

B153 Alors qui aborde l'histoire des après-midi

E154 C'est François.

B155 François. Comment il l'aborde ? On y va doucement. Qu'est-ce qu'il dit ?

E156 Il l'aborde et il me dit : "tu vas faire quoi les après-midi ?" Voilà, c'est exactement ça : "tu vas faire quoi ?" Alors moi, ma réaction : "ben, j'vais m'promener". Enfin, j'sais pas, c'était l'été, j'me voyais, j'me voyais bien comme ça. Et François me dit : "je vais te donner ma position; on te sent pas capable de rester des après-midi à attendre ton car jusqu'à six heure, à rien faire". Alors, Mélanie, à ce moment là intervient et m'explique. Elle me fait ; "c'est pas qu'on ait pas confiance en toi". Parce que moi, j'l'avais compris comme un manque de confiance, qu'ils croyaient que j'allais faire des conneries en ville, faire des bêtises. Et Mélanie, elle me dit : "non, non, c'est pas ça. C'est qu'on te connaît. On sait que si tu fais rien, t'angoisses, tu te sens mal. Et nous, on veut pas que ça t'arrive". Donc, c'est vrai, après, je l'ai repositionné autrement. Donc, c'est vrai, on a essayé de voir des solutions, de style d'aller à la piscine, des trucs comme ça. Mais moi, ça me bottait pas trop. Enfin, c'est les éducateurs qui me proposaient des solutions. On était pas d'accord. Moi, ce qui m'aurait arrangée, c'était de rentrer chez moi. Y'avait des bus qu'étaient beaucoup plus disponibles pour rentrer chez moi. Mais eux n'étaient toujours pas d'accord pour le mois de juillet. Vu que j'voulais travailler, fallait mieux que je dorme chez eux, dans les Bauges, que le mois d'août, j'allais être chez moi...

B157 Parce que toi, au cours de cette rencontre, tu fais la proposition de rentrer chez toi ?B177 Donc, tu fais cette proposition...

(Même remarque que précédemment).

B177 Donc, tu fais cette proposition...

E178 Oui.

B179 Qui te répond?

E180 Toujours François.

B181 François. C'est François qui te répond. En quels termes, il te répond ?

E182 II me répond qu'il est toujours pas d'accord parce que je dois être quand même dans les Bauges euh pendant les vacances. C'était décidé comme ça.

B183 Oui. Et qu'est-ce que tu répond à ça?

E184 Ben, j'm'énerve, j'en ai marre. Que j'peux pas tout faire. J'ai envie de travailler mais j'ai pas envie d'être dans les Bauges. C'est tout. Moi je me sentais mal d'aller dans les Bauges.

B185 C'est ce que tu dis à François à ce moment là ?

E186 Oui, oui. J'lui dis que je veux pas aller dans les Bauges, j'veux pas aller me faire chier là-haut.

B187 Qu'est-ce qu'il répond à ça?

E188 Il me dit que je me ferai pas chier, qu'on prépare des activités. Il m'explique comment est la vie la-haut, quoi. Moi, ça m'intéresse pas du tout. J'écoute pas. Ca m'énerve.

B189 T'écoutes pas ?

E190 Non, non, parce que ça m'énerve. Quand moi je parle, il me coupe la parole pour argumenter ce qu'il pense. Mais il écoute jamais mes arguments à moi.

B191 Donc, lui il te dit, il argumente : "les Bauges, ça peut être bien. Y'a des activités de prévu". Et comment ça continue la discussion ? E192 Ben j'crois qu'on a bloqué là. J'crois qu'on a bloqué là parce que c'était l'heure. Et c'est un moment que j'ai vraiment pas aimé parce qu'on était sorti sans sans résolution, comme on était rentré, en fait...

B193 D'accord...

(Même remarque que précédemment).

B233 Comment elle le dit ça ta maman?

E234 Euh ben elle me fait comprendre que, elle me dit franchement, elle me fait : "mais tu vas pouvoir rester chez E., parce qu'elle s'appelle E. ma belle-mère, chez E. sans qu'il y est ton père ?" Alors, moi : "ben oui". Et, faut dire, ben ma maman, au début, maintenant, ça s'est beaucoup stabilisé était très jalouse de ma belle-mère parce que j'm'entends très bien avec, donc, était très jalouse, donc, ça dégénérait un petit peu. Et là, c'est Mélanie qui arrive arrive à à...

B235 Donc, tu discutes avec ta maman?

E236 Oui, on discute toutes les deux, en laissant mon père de côté, puis Mélanie, enfin tout le reste de côté. On sait qu'il est là mais on on s'engueule un petit peu...

B237 On peut s'arrêter à ce moment ? Euh si tu en es d'accord...

E238 Oui.

B239 Euh qu'est-ce que... Essaye de retrouver l'échange avec ta maman. Elle est où, par rapport à toi, ta maman ?

E240 Ma maman, elle est à côté de moi.

B241 A côté de toi, d'accord.

E242 Le siège à côté. Mon papa est le siège à côté. Après y'a Mélanie, S. et madame C. (Indications par gestes).

B243D'accord. Comment tu t'adresses à ta maman?

E244 C'est elle qui s'adresse à moi quand Mélanie... Donc, ma mère dit : "du 15 au 24...". Enfin, là, elle s'adresse à mon père et Mélanie. Elle dit que du 15 au 24 elle part à N. et que si je suis d'accord, elle m'emmène. Donc, après elle me regarde. Donc, moi je dis que oui. Donc, elle regarde mon père en demandant si il est d'accord que j'y aille. Mon père dit "oui". Puis Mélanie dit : "ben oui, ça va". Donc, c'est là que Mélanie dit : "donc, si du 15 au 24 tu es chez, avec ta maman, il faut qu'on voit quand c'est que tu es avec ton papa". C'est là que mon papa intervient, j'm'en souviens. Et c'est là que ça commence un peu à dégénérer. Mon papa dit : "moi, j'ai pas de vacances. Je rentrerai le soir, je serai là. Mais, je n'ai pas de vacances au mois d'août". Parce que mon père n'a pas voulu prendre de vacances au mois d'aôut. Il voulait les garder pour plus tard. Bon, il explique la raison pour laquelle il voulait les garder. Donc, c'est vrai que tout le monde a un peu compris. Et, j'suis restée un peu con, car j'pensais quand même avoir des vacances avec mon père...

B245 Tu discutes un peu avec lui, à ce moment là ? Quand il explique ça, y'a un échange entre vous deux ?

E246 Oui, parce que si, en fait, mon père prend pas ses vacances au mois d'août, c'est pour garder ses vacances pour... (nous censurons délibérément les paroles suivantes qui relèvent, selon nous, de l'intimité de la famille). Donc, je le comprends. Il m'a donné ses explications. Donc, il me dit : "j'vais peut-être prendre quelques jours pendant le mois d'août, c'est-à-dire demander des week end complets, mais toute une semaine et vous faire partir avec A. (le petit frère d'Elsa), non. On ne partira pas cette année, parce que je veux garder mes vacances". B247 D'accord.

E248 Donc, c'est vrai que, enfin j'l'ai un peu mal pris. Parce que j'pensais quand même partir avec mon père...

B249 Tu lui dis?

E250 Ah oui...

B251 Qu'est-ce que tu lui réponds?

E252 Ben, j'lui dis: "donc, on partira pas?" Il me fait: "ben, non. On partira pas quoi. On aura des week end. On fera des sorties. Mais on restera dans le coin, quoi". Bon, c'est vrai, j'l'ai mal pris au début. Mais après c'est vrai qu's'est passé. Et après, c'est là qu'on parle quand c'est que j'allais aller chez mon père. C'est là que ma mère elle me dit : "tu vas aller chez ton père alors que il est pas là !" Alors j'lui fais : "ben, oui. Faut quand même bien que je voie papa!" Et, j'me souviens la réponse de ma mère : "ben tu passes les après-midi avec moi et j'te ramène le soir". Alors moi, j'étais pas trop d'accord. Et Mélanie non plus. Parce que ça m'faisait passer presque tout le temps avec ma mère. Et ma mère se défendait parce qu'elle disait : "Oh oui, je sens mal Elsa avec E. toute la journée". Moi j'dis: "je m'entends bien avec E. Que E. est tout à fait d'accord à ce que je vienne pendant les vacances. Et que si moi je suis prête à venir, ils m'accueillent les bras ouverts, quoi". Donc, c'est vrai, que ç'a été un petit peu dur. Et ça plaisait pas trop à madame C., non plus d'ailleurs (souligné), que mon père n'ait pas de semaine fixe, quoi, n'ait pas quelque chose de fixe pour pouvoir me recevoir. Alors, là, c'est moi qui me suis énervée, mon père qui s'est énervé envers madame C., en disant qu'on pouvait pas toujours faire non plus comme on voulait, que la vie n'allait pas s'arrêter parce que j'étais ici, quand même, que mon père avait besoin de travailler et que il travaillait, un point c'est tout, quoi, qu'il me verrait le soir. Moi, j'étais bien après sur la position de mon père, quoi. Enfin, moi après j'ai essayé d'argumenter à madame C. que, c'est vrai, que j'allais aller chez mon père, mais bon, à côté y'a la piscine, j'ai des amis, j'allais pas m'enferner chez moi, quoi. J'voulais profiter de mes vacances aussi. C'est vrai que j'étais chez mon père mais j'avais mes amis tout autour, quoi. Donc, on essaye de fixer des dates, tout en sachant que ma mère était pas trop pour et madame C. non plus.

## 2 Premier traitement : Etablissement de la chronologie des opérations.

Phase	Rôle tenu dans l'organisation de ses	Rôle tenu par la mère	Organisation des vacances d'été
	vacances d'été 98, selon Elsa	d'Elsa dans	98 d'Elsa, selon Mélanie
		l'organisation des	(référente)
		vacances d'été 98	
		d'Elsa, selon la mère	
			Au mois de janvier, Elsa fait la
			demande de travailler au mois de
			juillet. (M8)

		Au mois d'avril, la mère, son compagnon et leurs 5 enfants, dont	
		Elsa, envisagent de passer une semaine,	
		tous ensemble, au cours de l'été. (Mè2)	
		Quelques semaines	
		plus tard, tout la	
		famille s'accorde pour retenir N. comme destination. (Mè28)	
			Durant le mois de juillet,
			l'hébergement des filles du groupe "éole" est organisé dans les Bauges. (M50)
	Dans le courant du mois d'avril, Elsa		
	évoque avec son père l'idée de travailler au cours de l'été. (E90, E94, E96 et E100)		
	Son père approuve cette idée. (E104) Elsa désire gagner de l'argent. (E102)		
	Elsa et son père réfléchissent à des		
	solutions. (E106) Son père l'avertit que beaucoup de		
	propositions portent sur des emplois de 2		
	mois, et non d'un seul. (E88 et E106) De plus Elsa pense qu'elle est trop jeune		
	pour être embauchée. (E132) Elsa envisage de se porter candidate quand		
	même. (E106)		
	Elsa parle de son désir de travail à François qui l'encourage à poser des		
	candidatures. (E8)		
	La semaine suivant cette discussion avec son père, Elsa va à l'ANPE chercher des		Des démarches de recherche de travail sont faites avec Elsa. (M8)
	fiches pour s'inscrire avec François.		François l'accompagne à l'ANPE.
	(E108) Elle pose sa candidature pour Flunch,		(M10 et M12) Mélanie aide Elsa à remplir les
	Quick et Mac do. (E110)		fiches de candidature. (M14)
	Elsa remplit les fiches avec François. (E116)		
	François rapporte, la semaine suivante, les fiches à l'ANPE. Elsa n'a pas le temps de		
	l'accompagner. (E110 et E120)		
Premier	En juin, avant le brevet, avant le 22, 23, a lieu, vers 18 heure, un entretien		
entretien entre	hebdomadaire réunissant Elsa et ses 2		
Elsa et ses référents	éducateurs référents, Mélanie et François, dans le bureau prévu à cet usage. (E8, E10,		
TOTOTOHUS	E14, E20, E30, E34, E36 et E38)		
	Mélanie annonce que l'entretien porte sur l'organisation des vacances. (E52 et E54)		
	Elsa déclare qu'elle veut travailler au mois		
	de juillet. (E64)		
	Elsa n'a obtenu aucune réponse à ses		
	candidatures, à cette date. (E122)		Elsa dit vouloir travailler auprès
	Mélanie lui propose de prospecter dans les gîtes d'enfants. (E122)		d'enfants. (M14)

	La semaine suivante, Elsa contacte avec Mélanie, tous les gîtes, par téléphone. Pas de réponse positive. (E122) Une place est libre, mais réservée pour une autre fille du groupe. (E122)	Mélanie et un autre éducateur, Pierre, prennent contact avec des gîtes d'enfants. (M14) Une seule place est trouvée. Mais une autre fille du groupe a fait la demande de travailler en gîte plus tôt qu'Elsa. (M14) L'autre fille accepte la proposition du gîte. (M16 et M38) A l'annonce de ce choix, Elsa est jalouse de l'autre fille. (M14 et M16) Mais Elsa ne rentre pas en colère. Elle quitte séchement le bureau. (M34, M38 et M40)
	Fin juin, l'économe de la Cordée propose, à François, des heures de ménage, pour une fille, pendant juillet. (E122) François propose cette activité à Elsa. (E122)	En réunion de coordination, l'économe de la Cordée propose une activité. (M8 et M46) François qui participe à cette réunion, pense immédiatement à Elsa. (M46) Elsa accepte. (M48)
Deuxième entretien entre Elsa et ses référents	Lors de l'entretien hebdomadaire suivant, Elsa doit donner sa réponse quant à cette proposition. (E142) Durant l'entretien, elle se renseigne sur le contenu du travail proposé. (E142 et E144) Elsa accepte la proposition. (E146)  Les aspects organisationnels sont abordés. (E146)  Mélanie s'était renseignée sur les horaires de bus entre les Bauges et Chambéry. (E150 et E152)  Elsa ne devant travailler qu'en matinée, François soulève la question de l'occupation des après-midi. (E156) Elsa propose qu'elle se promènera. (E156)	Les questions de transport entre Chambéry et les Bauges sont envisagées. (M50)  François et Mélanie abordent la question des après-midi. Le fait qu'Elsa se retrouve seule sur ces temps-là, sans activité pose problème.
Deuxième entretien entre Elsa et ses référents (Suite)	François doute de la capacité d'Elsa à rester seule l'après-midi. (E156) Mélanie précise que ce n'est pas un problème de confiance mais d'angoisse. (E156) Des activités comme la piscine sont envisagées. (E156) Cela n'intéresse pas Elsa. (E156) Le désir qu'exprime Elsa est de rentrer chez son père, une fois sa tâche accomplie. (E156 et E158) Elsa fait cette proposition parce qu'elle sait qu'elle sera mal seule les après-midi. (E166) Les éducateurs ne sont pas d'accord. Ils tiennent à ce qu'Elsa soit le soir avec eux, dans les Bauges. (E156 et E164)	Elsa énonce qu'elle est prête à les assumer. Elle dit avoir l'intention d'aller voir l'économe pour laver des voitures. François et Mélanie lui disent qu'ils sont prêts à faire un essai. (M50)

Deuxième entretien entre Elsa et ses réfèrents (Suite 2)	Les éducateurs n'acceptent pas qu'Elsa aille en soirée chez son père, car elle ne verrait pas sa mère. Le trajet quotidien en bus depuis Chambéry, n'est pas envisageable. (E172) Elsa propose alors d'aller les soirées chez son père et les week end chez sa mère. (E172) Nouveau refus des éducateurs. (E172) François lui répète qu'elle doit être dans les Bauges. (E182) Elsa répète que les Bauges ne l'intéresse pas. (E186) François lui dit que des activités sont prévues. (E188)	
	Elsa est énervée. Elle n'écoute pas. (E188) François lui coupe la parole pour parler, mais ne l'écoute pas. (E190)  L'entretien se termine sans qu'une décision ait été arrêtée, faute de temps. Cela ne plaît pas à Elsa. (E192)	
	Pendant la semaine, Elsa contacte l'économe de la Cordée pour se renseigner sur des petits travaux éventuels à effectuer en après-midi, comme laver des voitures. (E196) L'économe s'engage à lui donner des voitures à laver. (E196) Elsa est satisfaite d'avoir une activité pour ses après-midi et d'être payée pour ça. (E196)	
Troisième entretien entre Elsa et ses référents	Un troisième entretien porte sur l'organisation des vacances, la semaine suivante. (E194 et 196)  Elsa arrive avec la proposition mise au point avec l'économe. (E196) Les éducateurs l'écoutent. (E196) Ils sont d'accord. (E196)  La question des après-midi étant réglée, Elsa aborde la question des week end du	
	mois de juillet. (E196 et E200) Les éducateurs lui énoncent qu'elle pourra passer tous ses week end en famille. (E200)  Les éducateurs lui annoncent la réunion prévue avec ses parents, pour organiser les week end et le mois d'août. (E200)	
	Au cours de cet entretien ou du précédent, Elsa exprime que, pour le mois d'août, elle désire être chez son père, chez sa mère, chez ma tante et chez sa marraine. (E206 et E208)  Elsa annonce, par téléphone, à sa mère qu'elle a du travail pour le mois d'août.	Pour le mois de juillet, il n'y a pas de rencontre avec les parents.
	Elle en parle, de vive voix, lors d'un week end, à son père. Elle est très fière d'avoir réussi. (E222, E226, E228 et E230)	Cela se règle par téléphone. (M8)

Rencontre avec les parents et l'assis- tante sociale d'AEMO	Fin juin, les parents, l'assistante sociale d'AEMO, l'assistante sociale de la Cordée et Mélanie se rencontrent pour organiser les vacances. (E214, E216)  Mélanie et Elsa expose le travail qu'Elsa aura en juillet. (E218 et E220)  Pour les week end, le planning est rapidement fait, le premier chez le père, le deuxième chez la mère. (E232)	François, référent d'Elsa, contacte la mère par téléphone pour organiser une rencontre afin de planifier les vacances d'Elsa (Mè36 et Mè38)  Une date et une heure sont anrêtées (Mè40)  La date et l'heure de la rencontre sont confirmées par courier (Mè42 et Mè44)  Les parents, les 2 éduacteurs référents et l'assistante sociale d'AEMO participent à la rencontre. (Mè44)	Le premier juillet a lieu une rencontre avec les parents, l'assistante sociale d'AEMO. (M2) Il faut organiser les week end de juillet et le mois d'août. (M6) Il était déjà convenu qu'Elsa travaille à la Cordée en juillet. (M6) Pour les week end, Elsa demande à ne plus en passer à la Cordée, mais tous en famille. (M6) Cette demande est acceptée car la situation des parents et celle d'Elsa avaient évoluées favorablement. (M6) Il est convenu qu'elle alterne entre son père et sa mère. (M6)
Rencontre avec les parents et l'assistante sociale d'AEMO (Suite)	Pour l'organisation du mois d'août, c'est beaucoup plus compliqué. (E232) Elsa demande à aller chez sa marraine. Parents et éducateurs sont d'accord. Les dates de ce séjour sont arrêtées ; du 27 juillet au 5 ou 6 août. La marraine sera contactée par les éducateurs. (E232)  Pour la suite, pour le séjour en famille, Mélanie tient à mettre en place une organisation fixe. Elsa veut une organisation souple. (E232)  La mère demande si Elsa peut partir avec elle du 15 au 24. (E232 et E244) Elsa, le père et Mélanie sont d'accord. (E244)	Pour le mois d'août, la mère présente le séjour familial à N. (Mè48) La mère parle aussi du séjour d'une semaine d'Elsa chez sa marraine qui a lieu chaque été. (Mè32, Mè50 et Mè52) Pour les semaines suivantes, Elsa partagera ses vacances entre son père et sa mère. (Mè32)	Les parents désirent que leur fille soit en famille au mois d'août. (M6)
Rencontre avec les parents et l'assistante sociale d'AEMO (Suite 2)  Rencontre avec les parents et	Mélanie envisage alors le séjour chez le père. (E244) Le père annonce qu'il n'a pas de vacances. Le père expose les raisons. Tout le monde comprend. (E244 et E246)  Elsa est déçue que son père n'ait pas plusieurs jours de suite de vacances. Elle exprime sa déception. (E248 et E252)  Le père sera absent en journée. (E244) Mélanie met en garde Elsa d'un séjour avec la belle-mère, sans le père. Elsa n'a pas de crainte à ce sujet. (E232)  La mère est jalouse. Elle fait sentir qu'elle ne tient pas à ce que sa fille aille chez son père, en l'absence de ce dernier. Elle exprime ce sentiment. (E232 et E234)	Le père dit qu'il ne prend pas de vacances. (Mè60) Le père annonce que fin août, il déménage. (Mè60)	
l'assistante sociale d'AEMO (Suite 3)	Elsa et sa mère discute ce point. (E236)		

	T		
Rencontre avec les parents et l'assistante sociale d'AEMO (Suite 4)	La mère propose que sa fille reste avec elle en journée et qu'elle la conduise chez son père chaque soir. (E252) Elsa et Mélanie expriment leur désaccord à cette proposition. (E252) Elsa ne veut pas passer tout son temps avec sa mère. (E252) Elsa confirme bien s'entendre avec sa belle-mère. (E252)		
	L'assistante sociale d'AEMO énonce qu'elle regrette que le père ne soit pas présent pour accueillir sa fille. (E252) Elsa et son père réagisent avec vigueur et exprime leur désaccord face à une telle position. (E252) Elsa dit que chez son père, elle a des amis, la piscine et qu'elle le verra le soir. (E252)		
	Les participants se séparent sans avoir arrêter de calendrier précis, mis à part le séjour avec la mère. (E252 et E254)		
Rencontre avec les parents et l'assistante sociale d'AEMO	Il est convenu qu'Elsa ira chez sa marraine, puis chez son père. Après, elle partira avec sa mère. En revenant, elle retournera chez son père. (E254 et E256) Il est aussi convenu qu'une certaine souplesse peut être utilisée, en fonction des plages de travail du père. (E258)		
(Suite 5)	Une réunion est prévue à la rentrée, en vue de faire le bilan des vacances. (E284)		Il est convenu d'une nouvelle rencontre le 9 septembre avec les mêmes participants pour faire le bilan de l'été, fixer le cadre des week end de l'automne, et préparer l'audience chez le juge. (M6 et M100) Il sera décidé, à cette occasion, si Elsa continue à aller tous les week end en famille. (M6)
	Mélanie et Elsa font part à François, dans le bureau, des décisions prises au cours de la rencontre. (E260, E262 et E264)		
Mise en oeuvre	Elsa travaille, en juillet, comme convenu à la Cordée. Elle n'a pas d'absence. (E266) Elle alterne ses week end, comme convenu, chez son père et chez sa mère. (E270 et E272) Elle rencontre peu François et Mélanie. (E266) Une semaine avant la fin de son travail, elle fait le point avec François qui s'assure du bon ordre de l'organisation du mois d'août. (E268) Pour elle, le mois de juillet s'est très bien passé (E274)	Elsa passe tous les week end de juillet en famille. (Mè98)	En juillet, à la Cordée, Elsa passe beaucoup de temps avec la comptable et la lingère. Elle nettoie de nombreuses voitures. Elle ne sort pas souvent avec des copines. Elle reste à la Cordée. Quand les éducateurs descendent des Bauges avec quelques filles, elle va au lac avec eux. (M50)  Elsa passe ses week end en famille (M52)
	passé. (E274) Elsa a apprécié les soirées dans les Bauges. (E276)		famille. (M52)

	TT 0:1	TO 1 101 1 101 1 1	
Mise en		Fin juillet, début août, Elsa passe une	
oeuvre	marraine, pour une semaine. (E280)	semaine chez sa	
(Suite)	A la fin de son séjour chez sa marraine,	marraine. (Mè18 et Mè20)	
	Elsa apprend que sa mère a été hospitalisée	La mère accompagne	
	depuis plusieurs jours, alors qu'elle devait	sa fille chez la	
	aller chez elle. (E282 et E284)	marraine et y passe 2	
	Elsa se sent déboussolée. Elle envisage appeler la Cordée. Mais, elle s'arrange	journées avec le petit frère. (Mè20)	
	avec son beau-père. (E284)	La marraine remonte	
	1	Elsa. (Mè22)	
)	Sa mère regagne son domicile. Elsa		
Mise en	préfère aller chez son père, pendant une semaine, pour éviter tout conflit avec sa		
(Suite 2)	mère. (E284)		
(3.3.1.)	Sa mère accepte difficilement cette		
	décision. (E284)		
	Durant ce séjour chez son père, Elsa téléphone tous les jours à sa mère. (E284)		
	Après ce séjour chez son père, Elsa part,		
	comme convenu, avec sa mère, du 15 au		
	24. (E284)		
	Ce séjour se déroule bien. (E284) Ensuite, Elsa va chez son père pendant	Fin août, Elsa aide son	
	quelques jours. Puis, elle retourne chez sa	père à déménager.	
	mère, avant de regagner la Cordée. (E284)	(Mè60)	
D. J. di	Le mercredi après la rentrée a lieu la	En septembre, la mère,	Début septembre, le bilan prévu
Evaluation	rencontre prévue avant les vacances, auquelle les parents, l'assistante sociale	le père, Elsa, Mélanie et l'assistante sociale	est fait. (M6)
	d'AEMO, Elsa et Mélanie participent.	d'AEMO se retrouvent	
	(E286)	pour faire le bilan de	
	Le bilan de l'été est fait. (E288)	l'été et préparer la	
	L'assistante sociale d'AEMO demande comment s'est passé juillet à la Cordée.	rentrée. (Mè74, Mè80 et Mè82)	
	(E298)	et 1/1002)	Chaque participant dit que l'été
	Mélanie répond que tout s'est bien passé.		s'est bien passé. (M6)
	(E298, E304 et E306) Elsa complète la présentation. (E308)		Málania agtima qua la mais da
	Le père exprime sa fierté envers sa fille.		Mélanie estime que le mois de juillet s'est très bien passé. Elsa a
	(E312)		su gérer ses après-midi
	Mélanie demande si les week end se sont		correctement. (M50)
	bien passés. (E318 et E322) Le père et la mère répondent par		Les week and do initiat so sent
	l'affirmative. (E324)		Les week end de juillet se sont passés comme convenu. (M52)
	Mélanie demande aussi si les séjours avec		Les parents disent qu'il n'y a pas
	la mère et la marraine se sont bien		eu de gros conflit. (M6)
	déroulés. (E324)  Elsa répond en ce qui concerne le séjour	Elsa parle d'abord du	L'équipe éducative n'est pas
Evaluation	chez la marraine et la mère pour le temps	séjour chez sa	intervenue durant le mois d'août.
(Suite)	de sa fille avec elle. (E324 et E328)	marraine dont elle est	(M60)
	L'hospitalisation de la mère est évoquée.	très contente. (Mè92)	Le planning d'août a été
	(E328) Mélanie parle du séjour chez son père,		globalement respecté. Elsa est allée plus souvent que prévu chez
	avec qui elle a pu passer deux journées		sa mère. Mais cela n'a pas
	complètes et toutes les soirées. (E330)		provoqué de conflit. (M64)

Evaluation (Suite 2)	Puis, il est question de l'organisation des week end de l'automne. (E288)	L'assistante sociale d'AEMO demande aux parents de planifier les week end d'Elsa en famille, et de se tenir à l'organisation arrêtée. (Mè104, Mè114 et Mè116) La mère répond que c'est impossible. (Mè118) Le père ne participe pas à la discussion. (Mè120) La mère n'arrive pas à faire parler son exmari. (Mè122) Le père dit à son exépouse qu'il n'y a qu'à laisser dire et qu'ils s'arrangeront tous les deux après. (Mè124) Elsa adopte le même point de vue que son	alternant entre son père et sa mère. (M6) Les parents ont du mal à accepter la nécessité d'un cadre puisque l'été s'est bien passé, qu'ils ont réussi à gérer quelques modifications par rapport au planning initial. (M6, M76 et
Evaluation (Suite 3)		Dère. (Mè126)  Un calendrier est fixé.  Mais les parents pourront s'arranger. (Mè130)  Mélanie accepte cette décision. L'assistante sociale d'AEMO n'est pas d'accord. (Mè130 et Mè132)	L'assistante sociale d'AEMO et Mélanie rappelle qu'en l'absence de cadre, les relations de l'un à l'autre sont difficiles pour Elsa. (M6 et M106) Elsa est d'accord avec ce point de vue. (M106) Elsa ne sait pas comment les week end seront organisés si un cadre précis n'est pas posé. (M106) Les parents acceptent cet argument. (M6) Tous les participants attendent l'audience prévu chez le juge des enfants. (M90)

3 Deuxième traitement : repérage des indicateurs concernant la mise en oeuvre de la capacité des membres de l'équipe éducative à gérer la distance entre Elsa et son milieu naturel, dans le cadre de l'organisation des vacances d'été d'Elsa

	- L'organisation familiale du mois de juillet (week end) est réglé par téléphone avec les parents (M8).
	<ul> <li>Un des référents contacte la mère par téléphone pour organiser une rencontre en vue de planifier le mois d'août. La date et l'heure arrêtées sont confirmées par courrier (Mè36, Mè38, Mè40, Mè42 et Mè44).</li> </ul>
Capacité à respecter la législation	<ul> <li>Le 1<sup>er</sup> Juillet, les parents rencontrent tous les intervenants sociaux concernés par leur situation familiale, pour organiser les vacances de leur fille (E214, E216, Mè44 et M2).</li> <li>Les parents et Elsa participe à la détermination des week end en famille (E232 et M6).</li> </ul>
	<ul> <li>L'organisation des vacances d'été est examinée par Elsa et ses référents, lors de 3 rencontres hebdomadaires (E8 et suivants, E142, E194 et E196), et lors d'une rencontre avec les parents et l'assistante sociale d'AEMO (E214, E216, Mè44 et M2).</li> <li>Fin juillet, Elsa fait le point, avec un de ses deux référents, sur le déroulement du</li> </ul>
Capacité à reconnaître les	premier mois de vacances. Ils reprécisent aussi l'organisation d'août(E268).
personnes concernées aptes à	- Une rencontre réunissant les mêmes participants a lieu à la rentrée pour faire le bilan
participer	des vacances (E284, E286, E288, Mè74, M780, Mè82, M6 et M100).
Capacité à identifier les	- A propos des après-midi de juillet, les référents précisent à Elsa qu'ils ont confiance en
forces et vulnérabilités des	elle, mais la savent angoissée (E156).
participants	

Capacité à identifier le niveau	
de conscience des	
participants, à propos de leurs	
forces et vulnérabilités	
	- Les référents refusent à Elsa qu'elle passe les après-midi de juillet chez son père car elle
Capacité à tenir compte des	ne verrait pas sa mère (E172).
vulnérabilités des	- Mélanie met en garde Elsa à propos d'un séjour avec la belle-mère, sans son père
participants, et du niveau de conscience de ces derniers à	(E232). Elsa n'a pas de crainte à ce sujet (E232).
propos de ces vulnérabilités	
propos de ces vunierabilites	Les météments accompant llemagnisation des annès midi de ivillet muonceée mon Flor
	- Les référents acceptent l'organisation des après-midi de juillet proposée par Elsa (lavage de voitures à la Cordée), après avoir refusé les premières propositions de l'adolescentes (retour chez le père ou après-midi sans activité) (E156, E164, E172 et
Capacité à s'appuyer sur les	E196).
forces des participants	- Les référents acceptent qu'Elsa passent tous les week end de juillet en famille car la situation des parents à favorablement évoluée (M6).
Capacité à repérer les	- Un gîte est loué dans les Bauges pour héberger le groupe en juillet (M50).
ressources de l'environnement	
	- Les référents tiennent à ce qu'Elsa soit hébergée en juillet, dans le gîte (E182).
	- Lorsqu'une possibilité de petit boulot est annoncée à la Cordée, le référent pense
Capacité à s'appuyer sur les	immédiatement à Elsa pour assurer cette tâche (E122 et M46).
ressources de l'environnement	
Capacité à identifier les	- Elsa est encouragée par un de ses référents à rechercher un emploi pour une partie des
objectifs jugés importants à	vacances (E8).
réaliser par les participants	
	- L'adolescente est épaulée, dans cette recherche de travail, par les éducateurs : démarches à l'ANPE, formulaires d'inscription (E108, E110, E116, E120, M8, M10, M12 et M14).
	<ul> <li>Elsa et sa référente contactent par téléphone tous les gîtes d'enfants (E122).</li> <li>Lorsqu'une possibilité de petit boulot est annoncée à la Cordée, le référent pense</li> </ul>
	immédiatement à Elsa pour assurer cette tâche (E122 et M46).
	- L'éducatrice référente se renseigne sur le horaires de bus entre Chambéry et les Bauges
	pour affiner le projet de travail à la Cordée (E150 et E152).
	- Les référents encouragent Elsa à se renseigner auprès de l'économe pour laver des
	voitures (M50).
Capacité à favoriser la	5.5.
réalisation d'objectifs jugés	- Les référents acceptent ce projet pour les après-midi (E196).
importants par les participants	- Elsa et ses parents demandent à ce que l'adolescente passe tous les week end de juillet
	en famille, ce qui est accepté par les intervenants sociaux (M6).
	- Les projets de séjour d'Elsa chez sa marraine et avec ses frères et soeurs, présentés par
	Elsa et ses parents, sont retenus (E232 et E244).
4 Troisième traitement : r	epérage des indicateurs concernant la mise en oeuvre de la capacité d'Elsa à

**4 Troisième traitement** : repérage des indicateurs concernant la mise en oeuvre de la capacité d'Elsa à prendre des décisions personnelles, dans le cadre de l'organisation de ses vacances d'été

	- Elsa sait qu'elle ne sera pas capable de passer les après-midi seule à Chambéry (E166).
forces et ses vulnérabilités	- Elsa dit à sa référente ne pas avoir de crainte quant à passer du temps avec sa belle-mère
	en l'absence de son père (E232).
Capacité à identifier le ou les	- Elsa désire travailler en juillet (M8, E90, E94, E96 et E100).
objectifs jugés importants à	- Elsa désire passer tout le mois d'août en famille (père, mère, tante, marraine) (E206 et
réaliser	E208).
	- Elsa désire passer une semaine chez sa marraine (E232).
	- Elsa exprime son désir de travailler à ses éducateurs (E8).
Capacité à viser le ou les	- Elsa exprime en entretien à ses référents qu'elle désire passer tout le mois d'août en
objectifs jugés importants à	famille (E206 et E208).
réaliser	- Au cours de la rencontre début juillet, Elsa demande à passer tous les week end de
	juillet, en famille (M6). Elle demande aussi à séjourner chez sa marraine (E232).
	- Elsa se renseigne sur le contenu du travail qui lui est proposé à la Cordée et sur les
Capacité à identifier les	aspects organisationnels (E142, E144 et E146).
ressources de l'environnement	- Elsa envisage rencontrer l'économe de la Cordée (M50).
	- Lors de l'hospitalisation de sa mère, Elsa envisage de contacter la Cordée (E284). Mais
	elle s'arrange avec son beau-père (E284).
	- Elsa s'inscrit à l'ANPE et pose des candidatures (E108 et E110).
Capacité à s'appuyer sur les	- Elsa rencontre l'économe de la Cordée pour demander à laver des voitures (E196).
ressources de l'environnement	- Lors de l'hospitalisation de sa mère, Elsa s'arrange avec son beau-père (E284).
	- En janvier, Elsa demande de travailler en juillet (M8).
Capacité à s'exprimer	- Au cours de la rencontre à la Cordée, Elsa exprime sa déception quand son père annonce
	qu'il ne prend pas de vacances (E248 et E252).

Capacité à gérer un conflit	<ul> <li>La seule place disponible pour travailler en gîte d'enfants est accordée à une autre fille qu'Elsa. Cette dernière exprime sa déception en quittant le bureau, mais contient sa colère (M14, M16, M34, M38 et M40).</li> <li>Les référents refusent qu'Elsa aille, durant juillet, en semaine, dans sa famille (E156, E164, E172 et E182).</li> <li>Pour août, Elsa veut une organisation souple. Les référents veulent mettre en place une organisation fixe (E232). Il est convenu qu'Elsa alterne, semaine après semaine, ses sejours chez son père et chez sa mère (M6 et Mè32).</li> <li>Au cours de la rencontre à la Cordée, Elsa et sa mère discutent des séjours de la fille chez la père, en l'absence de celui-ci (E236). La mère propose que sa fille n'aille pas chez son père si celui-ci n'est pas là (E252). Elsa et sa référente ne sont pas d'accord avec cette proposition (E252). Elsa dit bien s'entendre avec sa belle-mère (E252). Elsa précise qu'elle a des amis, qu'elle peut aller à la psicine (E252).</li> <li>A la fin de l'hospitalisation de sa mère, Elsapréfère aller chez son père pour éviter tout conflit avec sa mère (E284).</li> </ul>
Capacité à établir un compromis	<ul> <li>Elsa ne s'accroche pas à sa première demande : passer les après-midi de juillet, chez son père. Elle accepte de rester en Savoie (E156, E158, E172, E182 et E186).</li> <li>Après l'hospitalisation de sa mère, lors du séjour chez son père, Elsa téléphone tous les soirs à sa mère (E284).</li> </ul>

**5 Quatrième traitement** : repérage des indicateurs concernant la mise en oeuvre de la capacité des parents d'Elsa à prendre des décisions à propos de leur fille, dans le cadre de l'organisation de ses vacances d'été

vacances u etc	
Capacité à identifier leurs	- Au cours de la rencontre à la Cordée, la mère exprime qu'elle ne désire pas qu'Elsa aille
forces et leurs vulnérabilités	chez son père, en l'absence de ce dernier (E232 et E234).
Capacité à s'appuyer sur leurs forces	- Lors du bilan de l'été, en vue d'organiser les week end en famille, les parents font référence bonne gestion des imprévus de l'été pour revendiquer d'organiser eux-mêmes les week end de l'automne(M6, M76, M82 et M82).
Capacité à tenir compte de leurs vulnérabilités	- Au cours de la rencontre à la Cordée, Elsa et sa mère discutent des séjours de la fille chez la père, en l'absence de celui-ci (E236).
Capacité à identifier le ou les objectifs jugés importants à réaliser	<ul> <li>En avril, la mère, son compagnon et 5 enfants envisagent de passer une semaine ensemble, au cours de l'été (Mè2).</li> <li>Le père approuve l'idée de sa fille de travailler au cours de l'été (E104).</li> <li>Les parents désirent que leur fille soit en famille en août (M6).</li> <li>La mère désire que sa fille aille une semaine chez sa marraine (Mè32, Mè50 et Mè52).</li> </ul>
Capacité à viser le ou les objectifs jugés importants à réaliser	<ul> <li>- La mère, son compagnon et les 5 enfants retiennent N., comme destination (Mè28).</li> <li>- Au cours de la rencontre à la Cordée, la mère demande à ce que sa fille séjourne une semaine chez sa marraine et participe au séjour familial à N; (Mè48, M732, Mè50 et Mè52).</li> </ul>
Capacité à gérer un conflit	-Au cours de la rencontre à la Cordée, Elsa et sa mère discutent des séjours de la fille chez la père, en l'absence de celui-ci (E236). La mère propose que sa fille n'aille pas chez son père si celui-ci n'est pas là (E252). Elsa et sa référente ne sont pas d'accord avec cette proposition (E252). Elsa dit bien s'entendre avec sa belle-mère (E252). Elsa précise qu'elle a des amis, qu'elle peut aller à la psicine (E252).  - A la fin de l'hospitalisation de sa mère, Elsa préfère aller chez son père pour éviter tout conflit avec sa mère (E284). La mère accepte difficilement cette décision (E284).  - Lors du bilan de l'été, en vue d'organiser les week end en famille, la mère refuse d'arrêter une organisation, comme le veut l'assistante sociale d'AEMO. Le père ne participe pas à la discussion. Il dit à son ex-épouse que, quelle que soit la décision, ils s'arrangeront ensuite (Mè118, Mè120, Mè122, Mè124).
Capacité à établir un compromis	- Après l'hospitalisation de sa mère, lors du séjour chez son père, Elsa téléphone tous les soirs à sa mère (E284).
Compromis	bono a ba mere (1201).